

Cadre réservé à la compagnie	
N° d'encaissement :	
FAI n° :	
CA :	[] []

Versement libre / versements programmés

Contrat Privilège Gestion Active n°

Veillez à ce que les renseignements donnés soient clairs et complets. Complétez les informations en lettres capitales (*si manuscrit*).

Souscripteur et assuré

M. Mme Mlle Nom
 Prénom
 Adresse (*bâtiment, escalier, résidence...*)
 N° et libellé de la voie
 Code postal [] [] [] [] [] Commune
 Tél. prof.
 Tél. portable
 E-mail *
 Domiciliation fiscale : en France autre, Pays (*à préciser*) :

Co-souscripteur et co-assuré

M. Mme Mlle Nom
 Prénom
 Tél. prof.
 Tél. portable
 E-mail *

Versement libre (*Ce bordereau doit toujours être accompagné d'un chèque à l'ordre d'Ageas France si versement par chèque*)

Gestion libre

- Montant du versement libre (*minimum 1 500 euros ; minimum de 200 euros par support*) : euros
 dont % de frais sur versement.
- Ce versement, après prélèvement des frais sur versement, sera affecté selon la répartition suivante :
 - Fonds en euros %
 - Unités de compte (*Etablissez votre choix en remplissant l'annexe jointe*) %
 - Total 100 %

Le souscripteur recevra une lettre-avenant confirmant l'investissement.

- Mise en place d'options d'arbitrage automatiques : oui non (*joindre les documents nécessaires à la souscription des options*)

Gestion profilée

- Montant du versement libre (*minimum 1 500 euros*) : euros dont % de frais sur versement.
- Ce versement, après prélèvement des frais, sera affecté selon la répartition suivante :
 - Fonds en euros %
 - Gestion profilée %
 - Total 100 %**

Pour le fonds en euros, s'il s'agit du premier versement, le montant minimum pour ce support est de 1 500 euros.
 Pour les versements ultérieurs, minimum 200 euros.

Pour la part du versement affectée à la gestion profilée, elle sera, après prélèvement des frais sur versement, affectée aux unités de compte composant le profil de gestion de votre contrat au moment du versement.

Le souscripteur recevra une lettre-avenant confirmant l'investissement.

Gestion sous mandat

- Montant du versement libre (*minimum 1 500 euros*) : euros dont % de frais sur versement.
- Ce versement, après prélèvement des frais, sera affecté selon la répartition suivante :
 - Fonds en euros %
 - Gestion sous mandat %
 - Total 100 %**

Pour le fonds en euros, s'il s'agit du premier versement, le montant minimum pour ce support est de 1 500 euros.
 Pour les versements ultérieurs, minimum 200 euros.

Pour la part du versement affectée à la gestion sous mandat, elle sera, après prélèvement des frais sur versement affectée sur un support monétaire jusqu'à arbitrage du mandataire.

Le souscripteur recevra une lettre-avenant confirmant l'investissement.

Les versements en espèces ou les chèques non libellés à l'ordre d'Ageas France ne constitueront aucun engagement à la charge de la compagnie.

Paraphes du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré

Détail de l'opération

Objet de l'opération :

- Assurance en cas de vie, Assurance en cas de décès, Autre (préciser par exemple : nantissement, garantie de passif, achat de bien immobilier,...)

Revenus :

Revenus annuels du foyer : euros Patrimoine : euros

Provenance des fonds (*) :

- Epargne - Nature, Héritage/Donation - Date, Cession d'actifs - Nature, Salaire/Prime - Nature, Gain au jeu - Nature, Autres - Nature

Moyen de paiement : Chèque personnel, Chèque de banque/notaire, Virement

(En cas de virement remplir la section ci-dessous)

Etablissement financier/agence : Pays

Code banque : Guichet : N° Compte : Clé RIB :

(*) Si le montant unitaire ou cumulé sur 12 mois est supérieur ou égal à 150 000 euros, joindre les pièces justificatives de l'origine des fonds (acte de donation, acte de vente).

Versements programmés

J'effectue des versements programmés (minimum 200 euros par mois, 600 euros par trimestre) :

- Pour un montant de euros dont % de frais sur versements. La périodicité : Mensuelle, Trimestrielle. Ces versements, après prélèvement des frais sur versement, seront affectés selon la répartition suivante :

En gestion libre (minimum 50 euros par support)

- Fonds en euros %, Unités de compte (Etablissez votre choix en remplissant l'annexe jointe) %, Total 100 %

En gestion profilée (minimum 50 euros pour le fonds en euros)

- Fonds en euros %, Gestion profilée %, Total 100 %

Dans le cadre de la gestion profilée, chaque versement programmé sera affecté par l'assureur selon la grille d'allocation du profil de gestion choisi par le souscripteur pour son contrat à la date du versement.

Je modifie le montant des versements programmés :

- Pour un montant de euros dont % de frais sur versements. (Les versements s'effectuent par prélèvement automatique. Le prélèvement débute à compter du 3ème mois qui suit l'édition de l'avenant).

Je modifie la répartition des versements programmés :

En gestion libre (minimum 50 euros par support)

- Fonds en euros %, Unités de compte (Etablissez votre choix en remplissant l'annexe jointe) %, Total 100 %

En gestion profilée (minimum 50 euros pour le fonds en euros)

- Fonds en euros %, Gestion profilée %, Total 100 %

Dans le cadre de la gestion profilée, chaque versement programmé sera affecté par l'assureur selon la grille d'allocation du profil de gestion choisi par le souscripteur pour son contrat à la date du versement.

Paraphes du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré

Je modifie la périodicité des versements programmés :

- Périodicité : Mensuelle Trimestrielle

J'arrête les versements programmés.

Pièces à joindre

Je joins obligatoirement à ma demande les pièces suivantes dans tous les cas :

- un justificatif d'identité du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré : photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité, de la carte de séjour ou du passeport en cours de validité, datée et signée ; à défaut original d'un extrait d'acte de naissance avec la mention « non décédé » ;
- la copie de l'ordonnance de mise sous tutelle/curatelle (*uniquement en cas de mise sous tutelle/curatelle du souscripteur/assuré ou du co-souscripteur/co-assuré*).

Pour les versements programmés :

- L'accord du créancier (*si le contrat est donné en nantissement ou en délégation et si cet accord est prévu spécifiquement dans l'acte*) ;
- l'autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB en cas de mise en place des versements programmés ou de modification des coordonnées bancaires.

Signatures du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré

A le

Signature de l'assureur-conseil

Signature du souscripteur et assuré
Précédée de la mention " lu et approuvé "

Signature du co-souscripteur et co-assuré
Précédée de la mention " lu et approuvé "

(*) Ne communiquez cette information que si vous acceptez de recevoir nos offres commerciales ou celles de nos partenaires par courriel.

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », nous vous informons que la réponse aux questions posées est obligatoire à l'exception de la question relative à votre adresse électronique. Les données collectées font l'objet de traitements automatisés et servent à la souscription et à la gestion de votre contrat, à des campagnes commerciales ou des études statistiques. Elles sont destinées à Ageas France, à ses prestataires et partenaires éventuels et à ses organismes professionnels. Ces entités destinataires peuvent être situées en France, dans l'Union Européenne ou aux Etats-Unis (si l'entité est titulaire de la Certification Safe Harbor). La Certification Safe Harbor assure aux données collectées le niveau de protection d'un état européen (Décision de la Commission Européenne n° 2000/520/CE du 26 juillet 2000). Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de rectification de vos données nominatives sur demande écrite auprès de notre Correspondant Informatique et Libertés, 1 rue Blanche - 75440 Paris Cedex 09 ou par courriel à l'adresse ci@ageas.fr.

Ageas France Siège social : 1, rue Blanche - 75009 Paris - T +33 (0)1 49 70 17 17 - F +33 (0)1 48 78 24 97
Société d'assurances sur la vie. Entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 129 724 463,06 EUR. R.C.S. Paris 352 191 167

Cadre réservé à la compagnie	
N° d'encaissement :	
FAI n° :	
CA :	[] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Versement libre / versements programmés

Contrat Privilège Gestion Active n°

Veillez à ce que les renseignements donnés soient clairs et complets. Complétez les informations en lettres capitales (*si manuscrit*).

Souscripteur et assuré

M. Mme Mlle Nom

Prénom

Adresse (*bâtiment, escalier, résidence...*)

N° et libellé de la voie

Code postal [] [] [] [] [] Commune

Tél. prof.

Tél. portable

E-mail *

Domiciliation fiscale : en France autre, Pays (*à préciser*) :

Co-souscripteur et co-assuré

M. Mme Mlle Nom

Prénom

Tél. prof.

Tél. portable

E-mail *

Versement libre (*Ce bordereau doit toujours être accompagné d'un chèque à l'ordre d'Ageas France si versement par chèque*)

Gestion libre

• Montant du versement libre (*minimum 1 500 euros ; minimum de 200 euros par support*) : euros
 dont % de frais sur versement.

• Ce versement, après prélèvement des frais sur versement, sera affecté selon la répartition suivante :

Fonds en euros %

Unités de compte (*Etablissez votre choix en remplissant l'annexe jointe*) %

Total 100 %

Le souscripteur recevra une lettre-avenant confirmant l'investissement.

• Mise en place d'options d'arbitrage automatiques : oui non (*joindre les documents nécessaires à la souscription des options*)

Gestion profilée

• Montant du versement libre (*minimum 1 500 euros*) : euros dont % de frais sur versement.

• Ce versement, après prélèvement des frais, sera affecté selon la répartition suivante :

Fonds en euros %

Gestion profilée %

Total 100 %

Pour le fonds en euros, s'il s'agit du premier versement, le montant minimum pour ce support est de 1 500 euros.
 Pour les versements ultérieurs, minimum 200 euros.

Pour la part du versement affectée à la gestion profilée, elle sera, après prélèvement des frais sur versement, affectée aux unités de compte composant le profil de gestion de votre contrat au moment du versement.

Le souscripteur recevra une lettre-avenant confirmant l'investissement.

Gestion sous mandat

• Montant du versement libre (*minimum 1 500 euros*) : euros dont % de frais sur versement.

• Ce versement, après prélèvement des frais, sera affecté selon la répartition suivante :

Fonds en euros %

Gestion sous mandat %

Total 100 %

Pour le fonds en euros, s'il s'agit du premier versement, le montant minimum pour ce support est de 1 500 euros.
 Pour les versements ultérieurs, minimum 200 euros.

Pour la part du versement affectée à la gestion sous mandat, elle sera, après prélèvement des frais sur versement affectée sur un support monétaire jusqu'à arbitrage du mandataire.

Le souscripteur recevra une lettre-avenant confirmant l'investissement.

Les versements en espèces ou les chèques non libellés à l'ordre d'Ageas France ne constitueront aucun engagement à la charge de la compagnie.

Paraphes du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré

Je modifie la périodicité des versements programmés :

- Périodicité : Mensuelle Trimestrielle

J'arrête les versements programmés.

Pièces à joindre

Je joins obligatoirement à ma demande les pièces suivantes dans tous les cas :

- un justificatif d'identité du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré : photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité, de la carte de séjour ou du passeport en cours de validité, datée et signée ; à défaut original d'un extrait d'acte de naissance avec la mention « non décédé » ;
- la copie de l'ordonnance de mise sous tutelle/curatelle (*uniquement en cas de mise sous tutelle/curatelle du souscripteur/assuré ou du co-souscripteur/co-assuré*).

Pour les versements programmés :

- L'accord du créancier (*si le contrat est donné en nantissement ou en délégation et si cet accord est prévu spécifiquement dans l'acte*) ;
- l'autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB en cas de mise en place des versements programmés ou de modification des coordonnées bancaires.

Signatures du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré

A le

Signature de l'assureur-conseil

Signature du souscripteur et assuré
Précédée de la mention " lu et approuvé "

Signature du co-souscripteur et co-assuré
Précédée de la mention " lu et approuvé "

(*) Ne communiquez cette information que si vous acceptez de recevoir nos offres commerciales ou celles de nos partenaires par courriel.

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », nous vous informons que la réponse aux questions posées est obligatoire à l'exception de la question relative à votre adresse électronique. Les données collectées font l'objet de traitements automatisés et servent à la souscription et à la gestion de votre contrat, à des campagnes commerciales ou des études statistiques. Elles sont destinées à Ageas France, à ses prestataires et partenaires éventuels et à ses organismes professionnels. Ces entités destinataires peuvent être situées en France, dans l'Union Européenne ou aux Etats-Unis (si l'entité est titulaire de la Certification Safe Harbor). La Certification Safe Harbor assure aux données collectées le niveau de protection d'un état européen (Décision de la Commission Européenne n° 2000/520/CE du 26 juillet 2000). Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de rectification de vos données nominatives sur demande écrite auprès de notre Correspondant Informatique et Libertés, 1 rue Blanche - 75440 Paris Cedex 09 ou par courriel à l'adresse ci@ageas.fr.

Ageas France Siège social : 1, rue Blanche - 75009 Paris - T +33 (0)1 49 70 17 17 - F +33 (0)1 48 78 24 97
Société d'assurances sur la vie. Entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 129 724 463,06 EUR. R.C.S. Paris 352 191 167

Cadre réservé à la compagnie	
N° d'encaissement :	
FAI n° :	
CA :	

Versement libre / versements programmés

Contrat Privilège Gestion Active n°

Veillez à ce que les renseignements donnés soient clairs et complets. Complétez les informations en lettres capitales (si manuscrit).

Souscripteur et assuré

M. Mme Mlle Nom
Prénom
Adresse (bâtiment, escalier, résidence...)
N° et libellé de la voie
Code postal | | | | | Commune
Tél. prof.
Tél. portable
E-mail *
Domiciliation fiscale : en France autre, Pays (à préciser) :

Co-souscripteur et co-assuré

M. Mme Mlle Nom
Prénom
Tél. prof.
Tél. portable
E-mail *

Versement libre (Ce bordereau doit toujours être accompagné d'un chèque à l'ordre d'Ageas France si versement par chèque)

Gestion libre

• Montant du versement libre (minimum 1 500 euros ; minimum de 200 euros par support) : euros
dont % de frais sur versement.

• Ce versement, après prélèvement des frais sur versement, sera affecté selon la répartition suivante :

- Fonds en euros %
- Unités de compte (Etablissez votre choix en remplissant l'annexe jointe) %
- Total 100 %**

Le souscripteur recevra une lettre-avenant confirmant l'investissement.

• Mise en place d'options d'arbitrage automatiques : oui non (joindre les documents nécessaires à la souscription des options)

Gestion profilée

• Montant du versement libre (minimum 1 500 euros) : euros dont % de frais sur versement.

• Ce versement, après prélèvement des frais, sera affecté selon la répartition suivante :

- Fonds en euros %
- Gestion profilée %
- Total 100 %**

Pour le fonds en euros, s'il s'agit du premier versement, le montant minimum pour ce support est de 1 500 euros.
Pour les versements ultérieurs, minimum 200 euros.

Pour la part du versement affectée à la gestion profilée, elle sera, après prélèvement des frais sur versement, affectée aux unités de compte composant le profil de gestion de votre contrat au moment du versement.

Le souscripteur recevra une lettre-avenant confirmant l'investissement.

Gestion sous mandat

• Montant du versement libre (minimum 1 500 euros) : euros dont % de frais sur versement.

• Ce versement, après prélèvement des frais, sera affecté selon la répartition suivante :

- Fonds en euros %
- Gestion sous mandat %
- Total 100 %**

Pour le fonds en euros, s'il s'agit du premier versement, le montant minimum pour ce support est de 1 500 euros.
Pour les versements ultérieurs, minimum 200 euros.

Pour la part du versement affectée à la gestion sous mandat, elle sera, après prélèvement des frais sur versement affectée sur un support monétaire jusqu'à arbitrage du mandataire.

Le souscripteur recevra une lettre-avenant confirmant l'investissement.

Les versements en espèces ou les chèques non libellés à l'ordre d'Ageas France ne constitueront aucun engagement à la charge de la compagnie.

Paraphes du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré

Détail de l'opération

Objet de l'opération :

- Assurance en cas de vie Assurance en cas de décès
 Autre (préciser par exemple : nantissement, garantie de passif, achat de bien immobilier,...) :

Revenus :

Revenus annuels du foyer : euros Patrimoine : euros

Provenance des fonds (*):

- Epargne - Nature : Nom du produit :
 Etablissement financier : Montant : euros Date d'ouverture :
 Héritage/Donation - Date : Montant : euros Lien avec le défunt/donateur :
 Cession d'actifs - Nature : Montant : euros
 N° SIRET (si société) Date d'acquisition :
 Salaire/Prime - Nature : Date :
 Gain au jeu - Nature : Montant : euros Date :
 Autres - Nature : Montant : euros Date :

Moyen de paiement : Chèque personnel Chèque de banque/notaire Virement

(En cas de virement remplir la section ci-dessous)

Etablissement financier/agence : Pays :

Code banque : Guichet : N° Compte : Clé RIB :

(* Si le montant unitaire ou cumulé sur 12 mois est supérieur ou égal à 150 000 euros, joindre les pièces justificatives de l'origine des fonds (acte de donation, acte de vente).

Versements programmés

J'effectue des versements programmés (minimum 200 euros par mois, 600 euros par trimestre) :

- Pour un montant de euros dont % de frais sur versements.
- La périodicité : Mensuelle Trimestrielle
- Ces versements, après prélèvement des frais sur versement, seront affectés selon la répartition suivante :

En gestion libre (minimum 50 euros par support)

- Fonds en euros %
 Unités de compte (Etablissez votre choix en remplissant l'annexe jointe) %
Total 100 %

En gestion profilée (minimum 50 euros pour le fonds en euros)

- Fonds en euros %
 Gestion profilée %
Total 100 %

Dans le cadre de la gestion profilée, chaque versement programmé sera affecté par l'assureur selon la grille d'allocation du profil de gestion choisi par le souscripteur pour son contrat à la date du versement.

Je modifie le montant des versements programmés :

- Pour un montant de euros dont % de frais sur versements.
 (Les versements s'effectuent par prélèvement automatique. Le prélèvement débute à compter du 3ème mois qui suit l'édition de l'avenant).

Je modifie la répartition des versements programmés :

En gestion libre (minimum 50 euros par support)

- Fonds en euros %
 Unités de compte (Etablissez votre choix en remplissant l'annexe jointe) %
Total 100 %

En gestion profilée (minimum 50 euros pour le fonds en euros)

- Fonds en euros %
 Gestion profilée %
Total 100 %

Dans le cadre de la gestion profilée, chaque versement programmé sera affecté par l'assureur selon la grille d'allocation du profil de gestion choisi par le souscripteur pour son contrat à la date du versement.

Paraphes du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré

Je modifie la périodicité des versements programmés :

- Périodicité : Mensuelle Trimestrielle

J'arrête les versements programmés.

Pièces à joindre

Je joins obligatoirement à ma demande les pièces suivantes dans tous les cas :

- un justificatif d'identité du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré : photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité, de la carte de séjour ou du passeport en cours de validité, datée et signée ; à défaut original d'un extrait d'acte de naissance avec la mention « non décédé » ;
- la copie de l'ordonnance de mise sous tutelle/curatelle (*uniquement en cas de mise sous tutelle/curatelle du souscripteur/assuré ou du co-souscripteur/co-assuré*).

Pour les versements programmés :

- L'accord du créancier (*si le contrat est donné en nantissement ou en délégation et si cet accord est prévu spécifiquement dans l'acte*) ;
- l'autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB en cas de mise en place des versements programmés ou de modification des coordonnées bancaires.

Signatures du souscripteur/assuré et du co-souscripteur/co-assuré

A le

Signature de l'assureur-conseil

Signature du souscripteur et assuré
Précédée de la mention " lu et approuvé "

Signature du co-souscripteur et co-assuré
Précédée de la mention " lu et approuvé "

(*) Ne communiquez cette information que si vous acceptez de recevoir nos offres commerciales ou celles de nos partenaires par courriel.

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », nous vous informons que la réponse aux questions posées est obligatoire à l'exception de la question relative à votre adresse électronique. Les données collectées font l'objet de traitements automatisés et servent à la souscription et à la gestion de votre contrat, à des campagnes commerciales ou des études statistiques. Elles sont destinées à Ageas France, à ses prestataires et partenaires éventuels et à ses organismes professionnels. Ces entités destinataires peuvent être situées en France, dans l'Union Européenne ou aux Etats-Unis (si l'entité est titulaire de la Certification Safe Harbor). La Certification Safe Harbor assure aux données collectées le niveau de protection d'un état européen (Décision de la Commission Européenne n° 2000/520/CE du 26 juillet 2000). Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de rectification de vos données nominatives sur demande écrite auprès de notre Correspondant Informatique et Libertés, 1 rue Blanche - 75440 Paris Cedex 09 ou par courriel à l'adresse ci@ageas.fr.

Ageas France Siège social : 1, rue Blanche - 75009 Paris - T +33 (0)1 49 70 17 17 - F +33 (0)1 48 78 24 97
Société d'assurances sur la vie. Entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 129 724 463,06 EUR. R.C.S. Paris 352 191 167